



**HAUTES-PYRÉNÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°65-2021-162

PUBLIÉ LE 12 JUILLET 2021

# Sommaire

## **DDETSPP Hautes-Pyrénées / Direction**

65-2021-07-12-00001 - Décision portant application de la décision n°65-2021-07-08-00006 du DREETS Occitanie du 08 juillet 2021 portant délégation de signature à M. Christophe LECOMTE, **??** Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées par intérim (2 pages)

Page 3

# DDETSPP Hautes-Pyrénées

65-2021-07-12-00001

Décision portant application de la décision  
n°65-2021-07-08-00006 du DREETS Occitanie du  
08 juillet 2021 portant délégation de signature à  
M. Christophe LECOMTE,  
Directeur départemental de l'emploi, du travail,  
des solidarités et de la protection des  
populations des Hautes-Pyrénées par intérim

**Décision n°  
portant application de la décision n°65-2021-07-08-00006  
du DREETS Occitanie du 08 juillet 2021  
portant délégation de signature à M. Christophe LECOMTE,  
Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités  
et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées  
par intérim**

**Le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités  
et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées  
par intérim**

**Vu** le code du travail et notamment son article R. 8122-2 ;

**Vu** le code rural ;

**Vu** le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ;

**Vu** le décret du 22 mars 2021 relatif aux emplois de direction de l'administration territoriale de l'État ;

**Vu** l'arrêté du Ministre de l'intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de M. Christophe LECOMTE, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale, en qualité de directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées ;

**Vu** l'arrêté du Ministre de l'intérieur du 22 mars 2021 portant nomination de M. Gregory FERRA, directeur du travail, en qualité de directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées ;

**Vu** l'arrêté du 25 mars 2021 nommant Christophe LEROUGE en qualité de Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Occitanie ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°65-2021-03-29-00001 du 29 mars 2021 portant organisation de la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées ;

**Vu** l'arrêté du 29 mars 2021 portant organisation de la direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°65-2021-06-30-00006 du 30 juin 2021 portant désignation de M. Christophe LECOMTE directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées par intérim ;

Vu la décision du DREETS Occitanie du 08 juillet 2021 portant délégation de signature à M. Christophe LECOMTE, directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées par intérim, notamment son article 3.

### DECIDE

**ARTICLE 1** - Délégation de signature est donnée à M. Gregory FERRA, directeur départemental adjoint de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées, pour signer, en cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe LECOMTE, tous actes, décisions ou correspondances définis par l'article 1 de la décision du DREETS Occitanie du 08 juillet 2021 susvisée, à l'exception :

- des décisions statuant sur les recours gracieux contre les décisions du directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités,
- des suspensions et des interdictions en matière de prestation de services internationales,
- des mises en demeure de prendre des mesures pour remédier à une situation dangereuse résultant d'une infraction à l'obligation générale de santé et de sécurité.

**ARTICLE 2** - En cas d'absence ou d'empêchement de M. Christophe LECOMTE et de M. Gregory FERRA, délégation de signature est donnée à :

- M. Fabien JAUZION, inspecteur du travail, chef du service des politiques du travail ;
- Mme Agnès DIJOURD, directrice adjointe du travail, adjointe à la cheffe du service inclusion sociale et accès à l'emploi (ISAE).

**ARTICLE 3** - Toutes dispositions antérieures au présent arrêté sont abrogées.

**ARTICLE 4** - Le directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations des Hautes-Pyrénées par intérim est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Hautes-Pyrénées.

Tarbes, le 12/07/2021

Pour le DREETS Occitanie  
et par délégation,  
Le directeur départemental de  
l'emploi, du travail, des solidarités  
et de la protection des populations  
des Hautes-Pyrénées  
par intérim

Christophe LECOMTE